

Le Préfet

Privas, le 14 juin 2019

Le Préfet de l'Ardèche

à

Mesdames et messieurs les Maires du
Département de l'Ardèche

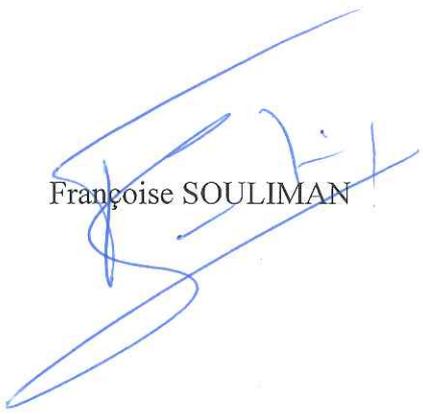
(En communication à messieurs les sous-préfets
de Privas, Largentière et Tournon sur Rhône)

Objet : Pavoisement des bâtiments et édifices publics à l'occasion du 79^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à l'occasion du 79^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940, les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales toute la journée du :

Mardi 18 juin 2019

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.



Françoise SOULIMAN